



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
Reconnue d'utilité publique par décret du 04-12-1922



DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL
Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté du 07-06-1989

Commissions Sportives de District

Fiche de Demande de Remise – Article 10

A compléter et à transmettre à :

Pour le Bas-Rhin :

Matches seniors Féminines et Masculins et Vétérans : reportseniors67@alsacefoot.fr

Matches Jeunes Féminines et Masculins : reportjeunes67@alsacefoot.fr

Pour le Haut-Rhin :

Matches Seniors Féminines et Masculins et Vétérans : reportseniors68@alsacefoot.fr

Matches Jeunes Féminines et Masculins : reportjeunes68@alsacefoot.fr

Club :	
Représenté par :	Tél :
Personne joignable pour vérification :	Tél :

Demande le report des rencontres mentionnées ci-dessous :

N° du match	Division et Groupe	Intitulé de la Rencontre	Date & Heure Initiales